

L'événement



La garantie jeunes pèse sur les missions locales

Ces organismes d'insertion supportent à eux seuls la montée en charge du dispositif à destination des 16-25 ans éloignés de l'emploi. Tout en accueillant plus de public à cause de la crise économique.

Doubler les entrées dans la garantie jeunes. C'est l'objectif que la ministre du Travail, Élisabeth Borne, s'est fixé dans le cadre du plan « Un jeune, une solution ». Censée incarner le volontarisme du gouvernement envers les 16-25 ans, la mise en œuvre de ce dispositif, qui est destiné désormais à 200 000 sans-emplois en 2021 (au lieu de 100 000), incombe aux 437 missions locales. Sur les 100 millions d'euros budgétés, entre autres, pour atteindre cet horizon ambitieux, 80 millions seraient dédiés à l'embauche de 2000 conseillers. Mais le doute subsiste. « Les financements ne sont pas fléchés, explique Jean-Philippe Revel, de la CGT missions locales. Cent personnes sont en cours de recrutement en Île-de-France alors qu'il en faudrait au moins 400... Les jeunes sont en droit d'attendre un suivi de qualité et pas juste le versement des 497 euros d'allocation. Or, on a l'impression qu'il va falloir assouplir les critères d'entrée pour atteindre ces objectifs. »

À Paris, comme dans beaucoup de grandes villes, cette montée en puissance ne va pas sans poser des problèmes logistiques : « Les ateliers se font en groupe, mais on ne peut pas accueillir plus de monde dans les locaux. Nous avons deux endroits pour la garantie jeunes dans la capitale,

« On aimerait revenir à la notion d'obligation de moyens et non pas de résultat. »

DIMITRI HINAULT
DÉLÉGUÉ SYNDICAL CGT

nous venons d'en perdre un », déplore Jean-Philippe Revel. Pour Jean-Michel Mourouvin, secrétaire général du Synami-CFDT (Syndicat national des métiers de l'insertion), le constat est identique : « Il faut nous donner les moyens de bosser ! Ces 200 000 entrées ne doivent pas se faire au détriment de nos conditions de travail et via une charge administrative toujours plus importante. On

passé plus de 50 % de notre temps à justifier tout ce que l'on fait. L'argent promis par le gouvernement arrive en février. C'est un peu lent alors que l'État nous met déjà la pression pour tenir ce chiffre. »

Depuis sa création en 2013 et sa généralisation en 2017, le dispositif divise en interne. À la mission locale de Lorient (Morbihan), Dimitri Hinault, délégué syndical CGT, rappelle que le « cœur de métier, c'est d'être en face-à-face. Donc, il y a quatre ans, quand il a fallu que des conseillers remplacent certains de leurs collègues s'occupant de la garantie jeunes, ça a été tendu. Ce doublement pour 2021 suscite logiquement quelques questions ». Le principe du « work first » (emploi d'abord), la découverte du monde du travail par un maximum d'expériences en entreprise, ne semble pas toujours adapté à un public en difficulté. « Ce n'est pas très déontologique, estime le syndicaliste. Il faut mettre les jeunes au boulot, quoi qu'il arrive, au risque de les perdre. Il y a un manque de souplesse. On aimerait revenir à la notion d'obligation de moyens et non pas de résultat. Ces contrats par objectifs ont, en plus, généré beaucoup de risques psychosociaux. » Alors qu'ils ont dû faire face à un afflux de 16-25 ans en détresse après le premier confinement, les conseillers, épuisés et payés à peine au-dessus du Smic en début de carrière, n'ont pas eu le droit à la reconnaissance attendue. En fin d'année, l'Union nationale des missions locales a refusé d'augmenter la valeur du point servant de base au calcul du salaire, comme le demandaient la CGT et la CFDT, et balayé d'un revers de la main la possibilité d'une prime de 1 000 euros. ●

CÉCILE ROUSSEAU



Partis et formations de gauche, associations et syndicats réclament l'extension du revenu de solidarité active (RSA) aux

La com du gouvernement à l'épreuve du réel

Le pouvoir macroniste veut faire de la lutte contre le chômage des jeunes une des priorités de la fin du quinquennat. Mais les objectifs tonitruants ne suffiront pas à endiguer le raz-de-marée.

En matière de communication, gouvernement et patronat n'ont pas lésiné sur les moyens. À coups d'interview, de tribune ou de publicités tout est fait pour valoriser le plan « Un jeune, une solution », dispositif gouvernemental destiné à s'attaquer au fléau du chômage. Près de 6,7 milliards d'euros doivent être mobilisés, sous forme d'aides aux entreprises : les employeurs qui embauchent des jeunes de moins de 26 ans en CDI ou en CDD d'au moins trois mois pourront toucher 4 000 euros sur un an. Une aide exceptionnelle de 8 000 euros est également débloquée pour le recrutement d'un alternant. Les chefs d'entreprise ont décidé de prêter main-forte. Dans le Journal du

dimanche (JDD), 35 PDG (Carrefour, Vinci, Crédit agricole, Korian, etc.) s'engagent à proposer « 100 000 emplois avant fin janvier » aux jeunes chômeurs qui seront en principe accessibles sur la plateforme Internet « Un jeune, une solution », créée par l'exécutif. Un chiffre rond, destiné à marquer les esprits... Qu'en est-il réellement ?

« Le risque est que des chefs d'entreprise profitent de l'effet d'aubaine »

Ce mardi, la plateforme contenait quelque 64 200 emplois, ce qui n'est pas négligeable mais ne suffira pas à « absorber » les 519 300 chômeurs de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi. Un peu moins de 11 000 offres seulement concernent des CDI à temps plein, soit 17 % du total. Dans le JDD, les PDG s'engagent à mettre les bouchées doubles d'ici à la fin du mois, mais le volontarisme faiblit lorsqu'on contacte les entreprises concernées. « Honnêtement, je ne pourrais pas vous dire combien d'offres nous avons